

**CONCOURS EXTERNE  
DE CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

**ANNÉE 2016**

---

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2**

*Durée : 3 heures - Coefficient : 3*

---

**Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :**

**- Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de bases juridiques**

---

*Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.*

---

***Recommandations importantes***

*Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.*

*Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.*

*Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.*



**Tournez la page S.V.P**



## SUJET

## DROIT

*Aucun document ou matériel n'est autorisé.*

Vous traiterez l'ensemble du sujet en vous appuyant sur vos connaissances personnelles.

### **Première partie**

Victoire C. et Alexandre D. se fréquentent depuis plus de 5 ans, et décident de se marier. La date de la célébration est fixée au 24 juin prochain. Ils ont effectué l'ensemble des formalités.

Alexandre décède dans un accident de la route en se rendant à la Mairie le jour de la cérémonie. Victoire s'aperçoit après le décès de son compagnon qu'elle est enceinte.

Désireuse que son enfant porte le même nom que son père, Victoire vous interroge sur la possibilité de célébrer un mariage posthume.

**Après avoir rappelé les conditions préalables au mariage posthume, ses effets patrimoniaux et extra-patrimoniaux, vous lui préciserez si elle peut y recourir en l'espèce.**

### **Deuxième partie**

Monsieur Viognier est viticulteur. Afin d'exploiter les vignes dont il est propriétaire, Monsieur Viognier possède un chai. Dans la cave de ce dernier, se trouvent plusieurs cuves ainsi qu'un pressoir posés à même le sol.

Monsieur Viognier est également propriétaire d'une maison, garnie d'un mobilier de grande valeur.

Son neveu possède des moutons, qu'il laisse paître dans un pré appartenant à Monsieur Viognier.

Afin de faire face à des difficultés financières importantes, Monsieur Viognier emprunte une somme d'argent conséquente à Monsieur Chateaufort. À l'échéance du prêt, Monsieur Viognier ne peut pas respecter ses engagements.

**Monsieur Chateaufort souhaite prendre une hypothèque sur les biens appartenant à Monsieur Viognier. Il vient vous demander conseil.**

**Après avoir brièvement rappelé la définition d'une hypothèque, vous préciserez à Monsieur Chateaufort sur quels biens meubles ou immeubles peut porter l'hypothèque.**

### **Troisième partie**

Vous traiterez de manière structurée le thème suivant :

*« La lettre de change, définition et nature juridique. »*

